Vie Scolaire

Groupe scolaire Alain Boutle

Inscrire votre enfant en école maternelle et élémentaire

1. Allez à la mairie de votre domicile avec les documents suivants :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile

2. La mairie vous délivre un certificat d'inscription indiquant l'école où est affecté votre enfant.

3. Il faut ensuite vous présenter à l'école. L'inscription de votre enfant sera enregistrée par le directeur ou la directrice de l'école sur présentation :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- du certificat d'inscription délivré par la mairie
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique
- d'un justificatif assurance extra-scolaire

Si l'enfant ne change pas d'école, l'inscription n'a pas à être renouvelée tous les ans.

Hélène BASLÉ - directrice du service Enfance, jeunesse et affaires scolaires - rappelle que pour cette école publique les inscriptions s'effectuent dans un premier temps auprès de son service.

Vous pouvez contacter **le service municipal « Enfance, jeunesse et affaires scolaires » au 02 40 23 78 34** ou par email : helene.basle@mairie-batzsurmer.fr pour connaître la procédure d'inscription, qui se déroulera dans un deuxième temps, auprès de la directrice de l'école.

Structure



École Alain BOUTLE

4 rue Alain Boutle
44740 Batz-sur-Mer

Les horaires de l'école :

lundi-mardi-jeudi-vendredi : 8h45-12h / 13h45-16h30

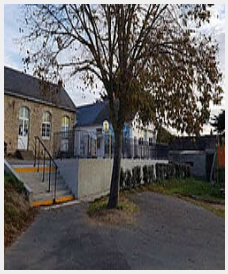
06 33 51 49 38

@CE.0440446W@AC-NANTES.FR

ITINÉRAIRE

Ecole privée Sainte-Marie et Saint-Pierre

Structure



École privée Sainte-Marie et Saint-Pierre

2 rue de Trémondais
44740 Batz-sur-Mer

02 40 23 92 16

@MAILTO:EC.BATZ.STE-MARIE@EC44.FR - - EC.BATZ.STE-MARIE@EC44.FR

ITINÉRAIRE

Collèges et Lycées

Les collèges :

- Public : collège Jules Verne - 6 rue Saint-Exupéry - 44510 Le Pouliguen / Tél. : 02.40.42.32.46 /Site internet : Collège Jules Verne | Collège - Le Pouliguen (e-lyco.fr)
- Privé : collège Saint-Jean Baptiste - 16 boulevard du midi - 44350 Guérande / Tél. : 02.40.24.90.55/Site internet : Collège Saint Jean Baptiste - Guérande (sjbg.net)

	Publics	Privés
Lycées d'enseignement général et technologique	Galilée - Avenue Gustave Flaubert - 44350 Guérande / Tél. : 02.40.62.05.97/Site internet : Lycée Galilee \| Lycée D Enseignement General - Guerande (e-lyco.fr)	La Mennais - 24 rue Jean-Baptiste Legeay - 44350 Guérande /Tél. : 02.40.62.08.20 /Site internet: Lycée La Mennais – Lycée général à Guérande- Loire-Atlantique (lamennais-guerande.net)
	Lycée Grand Air - 12 avenue Tréméac - 44500 La Baule / Tél. : 02.40.11.58.00 /Site internet : Cité scolaire Grand Air \| Lycée et collège - La Baule (e-lyco.fr)	
Lycées d'enseignement professionnel et technique	Lycée Professionnel de Guérande Olivier Guichard (L.E.P.E) - 3 route des Collèges - 44350 Guérande - Tél. : 02.40.24.93.10 /Site internet : Lycée Professionnel Olivier Guichard \| Guérande (lycee-olivier-guichard.fr)	Lycée Professionnel Privé Kerguénec - Kerguénec - 44350 Saint-Molf - Tél. : 02.40.24.91.55 /Site internet : Lycée professionnel privé Kerguénec \| Kerguenec.net

Transports scolaires

Le transport scolaire sur la commune de Batz-sur-Mer est organisé par **Lila Presqu'île Scolaire**. Il vous suffit de cliquer sur les liens pour trouver une information sur...

- Inscription et abonnement
- Horaires
- Tarifs
- Infos trafic

Inscription scolaires ouvertes :

Pour renouveler l'inscription de votre ou de vos enfant(s) pour la rentrée 2021/2022, munissez-vous de vos codes et inscrivez-le à partir du 3 mai et jusqu'au 7 juillet inclus sur le portail : https://lilapresquile.anvergur.org/lilapresquile/

Vous pouvez également contacter l'équipe Lila Presqu'île du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Contact :
1 place Dolgellau
44 350 Guérande

Tél. 02 40 620 620
Courriel : lila.presquile@lilapresquile.fr

Restaurant scolaire

Comment inscrire son enfant pour les repas ?

- Les inscriptions doivent se faire **par le biais du portail famille au minimum 48h avant le jour du repas (jours ouvrés)**.Toute annulation d'un repas doit être indiquée au responsable du restaurant scolaire au minimum 48h avant le jour du repas (jours ouvrés). Dans le cas contraire, le repas sera facturé à la famille sauf présentation d'un justificatif médical.

Structure



Accueil périscolaire

Rue Alain Boutle
44740 Batz-sur-Mer

L'accueil périscolaire accueille votre enfant de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30.

02 40 23 78 34

ITINÉRAIRE

batz sur mer & ses villages
Conformité RGAA
Non conforme

MAIRIE DE BATZ-SUR-MER
34 rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer
accueil@mairie-batzsurmer.fr
02 40 23 92 25